

Rapport de responsabilité sociale :

**S'engager,
encore
plus loin.**



Les Éleveurs
de porcs du Québec



Introduction

Mot du président	4
Mission	6
Les responsabilités des Éleveurs de porcs du Québec	6
Structure des Éleveurs de porcs du Québec	7

L'approche RSO des Éleveurs de porcs du Québec

Axes de responsabilité sociale	13
À propos du rapport	14

Revue des activités

Engagements et actions

Gouvernance

Engagement 2014–2016 en matière de gouvernance	17
Chemin parcouru depuis les engagements 2014–2016	18
Regard sur la performance du secteur	21
Engagement pour la période 2017–2019	22

Performance économique

Engagement 2014–2016 en matière de performance économique	24
Chemin parcouru depuis les engagements 2014–2016	24
Regard sur la performance du secteur	27
Engagement pour la période 2017–2019	28

Bien-être animal, santé animale et salubrité

Engagement 2014–2016 en matière de bien-être animal, de santé animale et de salubrité	30
Chemin parcouru depuis les engagements 2014–2016	30
Regard sur la performance du secteur	33
Engagement pour la période 2017–2019	34

Gestion de l'environnement

Engagement 2014–2016 en matière de gestion de l'environnement	36
Chemin parcouru depuis les engagements 2014–2016	36
Regard sur la performance du secteur	38
Engagement pour la période 2017–2019	40

Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté

Engagement 2014–2016 en matière de mieux-être des travailleurs et de relations avec la communauté	42
Chemin parcouru depuis les engagements 2014–2016	43
Regard sur la performance du secteur	45
Engagements pour la période 2017–2019	47

Introduction



MOT DU PRÉSIDENT



David Duval

**Président
du conseil d'administration
Les Éleveurs de porcs du Québec**

Les éleveurs de porcs du Québec sont des entrepreneurs, mais ils sont aussi des citoyens responsables. À ce titre, nous souhaitons nous démarquer par une volonté claire : élever des porcs selon les meilleures pratiques mondiales. Cet engagement s'appuie sur les trois piliers du développement durable, soit le respect de l'environnement, le développement économique responsable et l'équité sociale.

Ce deuxième rapport de responsabilité sociale est la suite logique d'un processus qui s'est amorcé il y a plus de sept ans. À cette époque, nous avons décidé de réaliser une analyse du cycle de vie de la production porcine québécoise en étudiant nos bilans carbone, eau et socioéconomique. Nous avons constaté que l'empreinte environnementale des éleveurs de porcs québécois était avantageuse par rapport à la moyenne mondiale. Résolus à aller encore plus loin, les Éleveurs de porcs du Québec ont publié, en 2014, leur premier rapport de responsabilité sociale. C'est avec fierté que je souligne que nous sommes la première production agricole au Canada à avoir publié un tel document qui répondait aux normes internationales SAFA¹ et GRI².

Au cœur de notre démarche, il y a le souci de toujours s'améliorer. Ainsi, nous avons bonifié la démarche que nous avons mise en place en 2014 en y ajoutant le bilan des différents engagements que nous avons pris il y a trois ans et en établissant des objectifs mesurables d'amélioration de performance.

D'ici 2020, les Éleveurs de porcs du Québec s'engagent à réaliser, entre autres, les objectifs suivants :

- Participer activement à la mise en œuvre du plan stratégique de la filière porcine québécoise.
 - En contribuant à au moins 75 % des actions prioritaires réalisées par la filière.
- Faire connaître aux consommateurs le secteur et les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.
 - Et atteindre une perception globale favorable à l'égard des pratiques d'élevage des éleveurs québécois de plus de 80 % des consommateurs québécois.
- Accompagner les éleveurs et les transporteurs dans l'instauration de mesures de biosécurité rehaussées.
 - En effectuant 600 audits de biosécurité à la ferme;
 - En effectuant 120 audits de biosécurité chez les transporteurs;
 - En effectuant 600 visites vétérinaires à la ferme.
- Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la gestion et de la protection de l'eau.
 - En s'assurant que 85 % des éleveurs aient identifié leurs puits au plus tard le 31 mars 2020.
- Contribuer à accroître l'accès des populations défavorisées à une source de protéines de qualité.
 - En créant un partenariat de 145 000 \$ avec les Banques alimentaires du Québec.

Avec ce deuxième rapport de responsabilité sociale, les Éleveurs de porcs du Québec ont décidé de s'engager, encore plus loin. Nous croyons humblement que c'est toute la société québécoise qui en sortira gagnante.

¹
Sustainability Assessment
of Food and Agriculture Systems

²
Global Reporting Initiative

Les Éleveurs de porcs du Québec, au service de leurs membres



MISSION

Depuis 1966, l'organisation est au service des éleveurs de porcs du Québec en collaboration avec les acteurs de la filière porcine et de la collectivité.

Tout est mis en œuvre pour :

- assurer la prospérité et le développement durable des entreprises porcines du Québec
- être un leader au sein de la filière porcine québécoise
- offrir un produit de qualité supérieure à tous les consommateurs
- offrir un maximum d'information et de formations aux éleveurs pour qu'ils soient des moteurs de changement et de réussite.

LES RESPONSABILITÉS DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

L'organisation gère le Plan conjoint des éleveurs de porcs du Québec, constitué en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*. Le Plan conjoint est un outil qui permet aux éleveurs de porcs du Québec d'agir collectivement sur les conditions de mise en marché de leur produit.

Les contributions perçues en vertu du Plan conjoint permettent notamment aux Éleveurs de porcs du Québec d'appuyer :

- l'organisation de la mise en marché collective et la négociation des conditions de vente avec les acheteurs
- la recherche, le développement et le transfert technologique afin d'assurer une production responsable et compétitive
- des services d'expertise technique et économique pour la mise en place de différents programmes d'accompagnement, de formation, de certification et de soutien au développement, favorisant l'offre d'un produit de qualité supérieure aux consommateurs locaux et internationaux
- la réalisation de notre rapport de responsabilité sociale et la mise en œuvre des engagements qui en découlent
- nos alliances avec nos partenaires de la filière porcine québécoise, de l'agriculture québécoise (UPA), de la production canadienne (Conseil canadien du porc) et du développement des marchés locaux et internationaux (Canada Porc International)
- la promotion du produit «Le porc du Québec» et la valorisation de la profession.

STRUCTURE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC



La gouvernance des Éleveurs de porcs, démocratique, représentative et engagée est possible grâce à une série d'éléments clés :

- Des *instances* qui permettent une gestion démocratique et représentative : syndicats régionaux, composition définie du CA (relève, région).
- Des *comités consultatifs et internes* qui couvrent les enjeux de responsabilité sociale.
- Des règles de gouvernance claires appliquées avec rigueur et transparence.

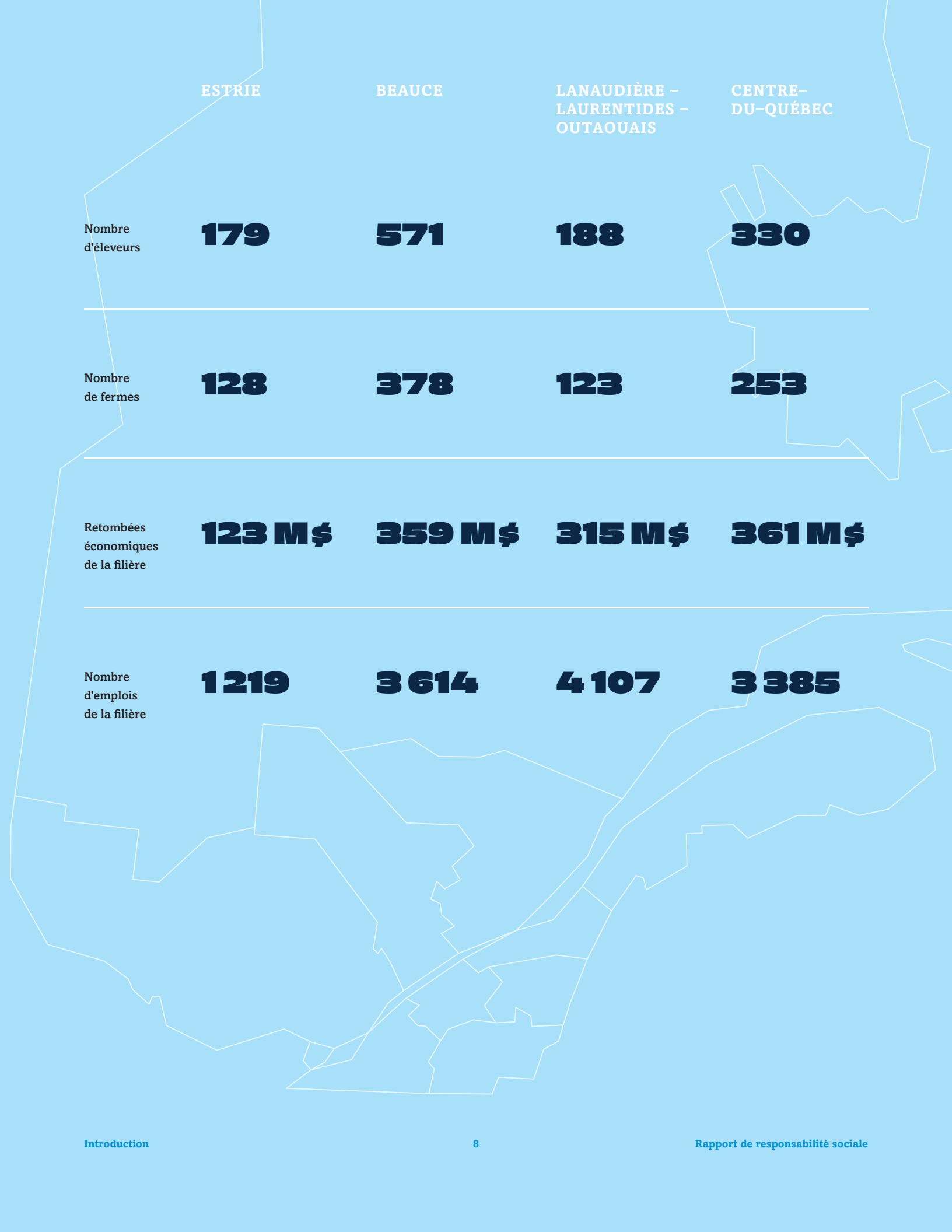
Une *équipe permanente*, compétente et diversifiée.

- Une *participation active* au sein des organisations du secteur (instances provinciales et nationales) auxquelles siègent les Éleveurs.

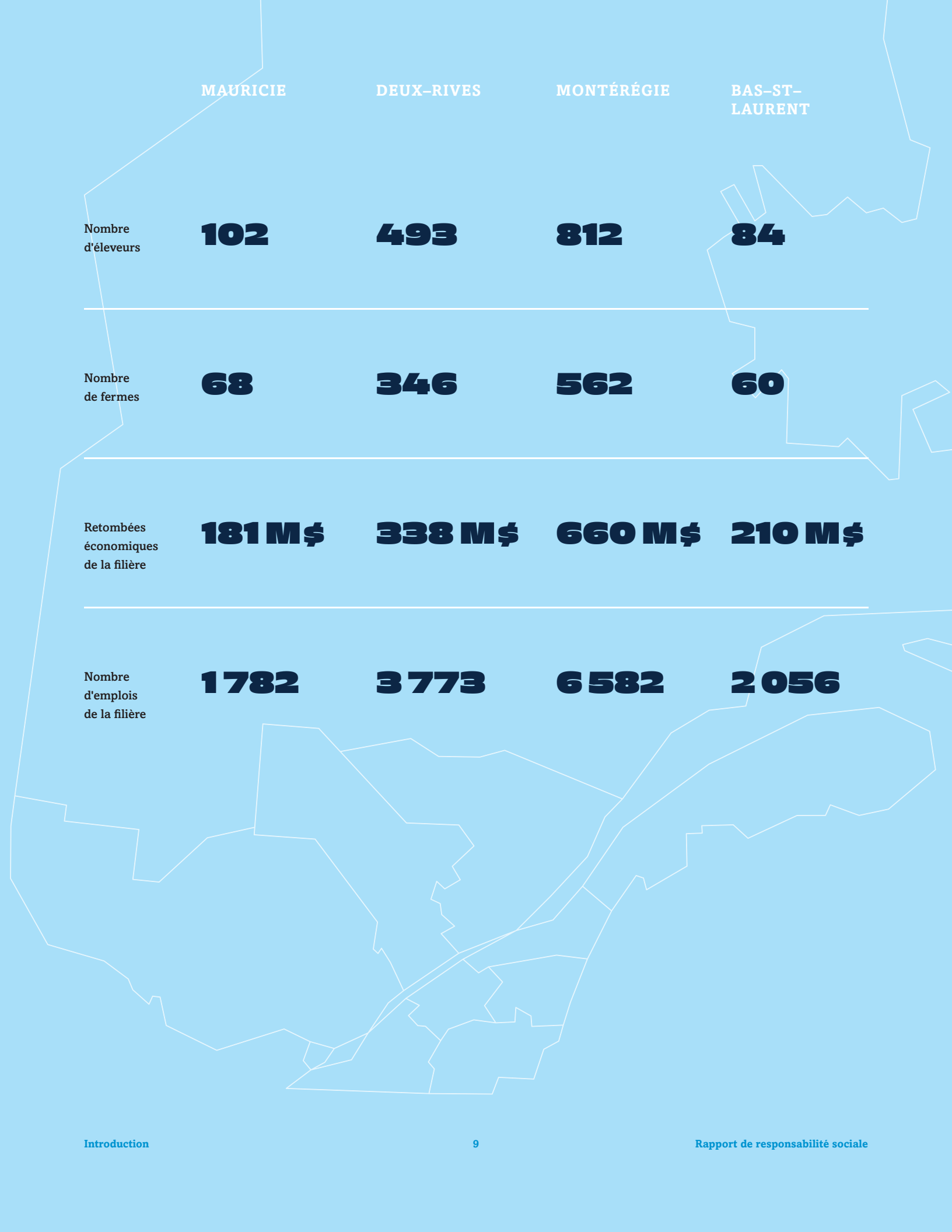
Liste des comités consultatifs et internes :

- Comité cohabitation et environnement
- Comité coût de production
- Comité élevage à forfait
- Comité de travail de la convention de mise en marché des porcs
- Comité de travail du SGRM
- Comité santé, qualité, recherche et développement
- Comité suivi de l'application de la convention de mise en marché des porcs
- Comité valorisation du produit et de la profession
- Comité vie associative

Afin de représenter les intérêts de la filière porcine et d'influencer le développement du secteur, les Éleveurs de porcs du Québec participent à une quarantaine de comités au sein d'organisations gouvernementales et non gouvernementales au Québec ainsi qu'ailleurs au Canada.



	ESTRIE	BEAUCE	LANAUDIÈRE – LAURENTIDES – OUTAOUAIS	CENTRE- DU-QUÉBEC
Nombre d'éleveurs	179	571	188	330
Nombre de fermes	128	378	123	253
Retombées économiques de la filière	123 M\$	359 M\$	315 M\$	361 M\$
Nombre d'emplois de la filière	1 219	3 614	4 107	3 385



	MAURICIE	DEUX-RIVES	MONTÉRÉGIE	BAS-ST-LAURENT
Nombre d'éleveurs	102	493	812	84
Nombre de fermes	68	346	562	60
Retombées économiques de la filière	181 M\$	338 M\$	660 M\$	210 M\$
Nombre d'emplois de la filière	1 782	3 773	6 582	2 056

Les Éleveurs, des milliers d'entrepreneurs mobilisés autour d'un but commun : offrir une viande de qualité exceptionnelle

Les Éleveurs de porcs du Québec, c'est une histoire de régions, de familles et d'entrepreneurs. Une histoire dynamique qui s'étend d'Est en Ouest dans la province et qui regroupe 3 100 éleveurs engagés dans leur collectivité et actifs dans plus de 1 900 fermes porcines. Ils partagent le même objectif d'excellence. Conscients du rôle crucial qu'ils doivent jouer en tant qu'éleveurs, entrepreneurs et citoyens, les Éleveurs entament un deuxième exercice de reddition de comptes qui s'inscrit dans la démarche de responsabilité sociale de l'organisation.

Au cœur de cette démarche, les milliers d'éleveurs qui élèvent chaque année plus de 7 millions de porcs, selon les meilleures pratiques mondiales et avec un souci constant du bien-être des animaux et de responsabilité, tant sur le plan environnemental que sur le plan social.

UNE FILIÈRE FORTE QUI SE DÉMARQUE

À lui seul, le secteur de l'élevage porcin soutient 13 350 emplois dans les fermes québécoises ainsi que chez leurs fournisseurs.

Symbole de la richesse du savoir-faire de la filière, *100 % des porcs élevés au Québec* sont transformés au Québec. La filière porcine, autant en amont de la production (fournisseurs d'aliments pour animaux) qu'en aval (abattoirs et transformateurs), procure plus de *26 500 emplois* aux quatre coins du Québec, apportant *2,55 milliards de dollars* par an en valeur ajoutée à l'économie québécoise. La filière porcine québécoise est devenue au fil des années l'un des premiers exportateurs de porcs à l'échelle internationale.

Cette grande réussite tient d'abord aux activités à la ferme d'élevage. La contribution de l'élevage porcin au PIB du Québec est de 1,45 milliard de dollars annuellement. Au Québec, l'élevage porcin génère 2,3 milliards de dollars de vente à la ferme.

De son côté, le secteur de l'abattage et de la transformation de viande de porc produit 1,1 milliard de dollars par an en valeur ajoutée à l'économie québécoise. Les entreprises d'abattage et de transformation de viande de porc au Québec donnent lieu à des ventes annuelles totalisant plus de 3,25 milliards de dollars.

L'approche RSO des Éleveurs de porcs du Québec



Responsabilité sociale : Poursuivre le travail vers de nouveaux objectifs

**Regard sur la performance du secteur :
un suivi encore plus précis des bonnes
pratiques**

Grâce au bilan socioéconomique de la production porcine au Québec réalisé une première fois en 2012 et à sa mise à jour effectuée en 2016², de même qu'à des enquêtes et des études réalisées auprès des consommateurs ainsi que sur les fermes, les Éleveurs de porcs peuvent constater l'évolution en matière d'adoption de bonnes pratiques. Tout au long du rapport, les sections Regard sur la performance du secteur permettent ainsi de tracer de grands constats et, lorsque c'est possible, d'effectuer des comparaisons avec la performance mesurée en 2012.

Passionnés, et surtout engagés à améliorer leurs pratiques, les Éleveurs de porcs du Québec ont réalisé un premier rapport de responsabilité sociale en 2014. Les Éleveurs se sont ainsi démarqués en tant que précurseurs en étant parmi les premières associations de producteurs agricoles à réaliser un exercice de reddition de comptes s'appuyant sur des référentiels internationaux et une démarche structurée, complète et transparente.

S'ils ont tenu leurs engagements, le travail est loin d'être terminé afin de demeurer au sommet. À l'image de ce geste significatif et afin de poursuivre leur démarche d'amélioration continue, les Éleveurs présentent un second rapport de responsabilité sociale articulé autour de cinq grands axes¹ :

- Gouvernance
- Performance économique
- Bien-être animal, santé animale et salubrité
- Gestion de l'environnement
- Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté

¹
Les thèmes couverts par chacune des dimensions s'inscrivent dans la continuité de ceux traités en 2014. Toutefois, certains ont été regroupés par souci de simplification, tandis que d'autres ont été développés davantage compte tenu de leur importance pour le secteur.

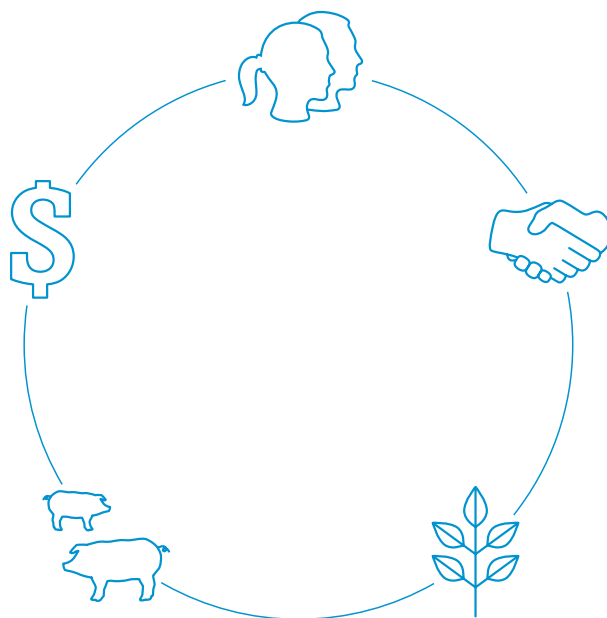
²
Le bilan socioéconomique de la production porcine québécoise de 2012 comptait 146 éleveurs répondants. Il a été mis à jour en 2016 auprès de 197 éleveurs répondants.

Les engagements et les objectifs retenus dans ce rapport RSO 2017-2019 tiennent compte à la fois du bilan de l'exercice qui s'étend du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017, de l'environnement d'affaires et du contexte socioéconomique dans lequel évoluent les éleveurs, de même que des attentes exprimées par les parties prenantes.

Plus présents et plus mobilisés que jamais, les Éleveurs poussent l'exercice de reddition de comptes encore plus loin en définissant désormais des objectifs d'amélioration des performances. La publication de ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue qui permet aux Éleveurs de porcs de dresser le bilan des actions réalisées, d'en mesurer les résultats et de travailler sur de nouveaux objectifs, tout en misant sur la transparence et la rigueur. Les engagements, les objectifs et les cibles sont fixés pour la prochaine période de trois ans, soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020.

À ce titre, le présent rapport, à l'instar du premier, s'appuie encore une fois sur des références et des normes internationales en matière de responsabilité sociale des organisations, soit l'Évaluation de la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires (*Sustainability Assessment of Food and Agriculture Systems* – SAFA) et le *Global Reporting Initiative* (GRI), en plus des meilleures pratiques du secteur, démarche qui a été validée par une équipe externe spécialisée dans ce domaine.

AXES DE RESPONSABILITÉ SOCIALE



Gouvernance

- Une structure de gouvernance démocratique, représentative et engagée
- Une communication transparente et structurée auprès des parties prenantes
- La conformité aux exigences du secteur et l'adoption de bonnes pratiques par ses membres



Performance économique

- Une mise en marché ordonnée et adaptée à l'environnement d'affaires du secteur
- Une compétitivité fondée sur une gestion adéquate des risques
- Un secteur innovant pour des systèmes de production plus performants



Bien-être animal, santé animale et salubrité

- Une gestion responsable du bien-être animal
- La traçabilité et la biosécurité au service de la santé animale
- Un appui aux meilleures pratiques pour assurer la salubrité et la qualité des aliments



Gestion de l'environnement

- Promotion de bonnes pratiques agroenvironnementales liées à l'eau, aux sols, aux gaz à effet de serre, à l'énergie et à la biodiversité
- Mesure et gestion du bilan environnemental du secteur



Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté

- La valorisation du secteur comme milieu de travail attrayant
- Le renforcement des capacités des éleveurs dans leur rôle d'employeur
- Des pratiques favorisant une cohabitation harmonieuse
- Un engagement actif dans la collectivité

À PROPOS DU RAPPORT

Fondé sur les meilleures pratiques de reddition de comptes dans les secteurs porcins nord-américain et européen, le présent rapport de responsabilité sociale repose sur une démarche structurée :

- Une collecte de données échelonnée sur une période de trois ans visant à évaluer la performance du secteur sous différents aspects :
 - Mise à jour du bilan socioéconomique afin d'évaluer l'adoption de bonnes pratiques par les éleveurs québécois
 - Mise à jour des bilans carbone et eau
 - Sondage auprès des Québécois pour connaître leurs habitudes de consommation
 - Examen de publications, de rapports et de bilans du secteur porcin du Québec
- Une consultation des parties prenantes internes et externes afin de déterminer les enjeux et les actions prioritaires :
 - Sondage web auprès de 126 éleveurs
 - Sondage web auprès de plus de 30 parties prenantes externes de différents horizons : gouvernements, partenaires, experts et professionnels, détaillants, groupes d'intérêts, etc.
- Un processus de consultation interne auprès du Comité cohabitation et environnement, de la haute direction et des membres du conseil d'administration, visant à établir les engagements, les objectifs et les cibles à atteindre.
- Le partage et la communication du rapport auprès des parties prenantes.

Revue des activités

**Engagements
et actions**



Gouvernance



Soucieux d'évoluer au cœur d'une organisation qui reflète une structure démocratique, représentative et engagée, les Éleveurs de porcs du Québec ont adopté une approche de gouvernance qui repose sur les principes clés suivants :

- Prise de décision éthique et proactive
- Transparence et imputabilité
- Démarche mobilisatrice participative et concertée

Cette approche permet à l'organisation une agilité, une communication fluide autant à l'interne qu'avec les parties prenantes et, surtout, une concertation autour des objectifs communs. Une structure de gouvernance efficace qui porte ses fruits puisque l'organisation est plus mobilisée et engagée que jamais.

ENGAGEMENT 2014-2016³ EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes.

Rappel des actions auxquelles s'étaient engagés les Éleveurs :

- Réaliser le suivi de la mise en œuvre de la démarche de responsabilité sociale par l'entremise du Comité cohabitation et environnement.
- Intégrer une section « Responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin d'effectuer un suivi des actions à accomplir.
- Doter l'ensemble des filières porcines québécoise et canadienne d'une vision commune à l'égard de la responsabilité sociale d'entreprise et des bonnes pratiques en vigueur⁴.
- Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes autres que les acteurs de la filière à une rencontre d'échange sur ces enjeux.

³
La période de reddition de comptes couverte par les engagements publiés dans le premier rapport de responsabilité sociale s'étend du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017

⁴
L'énoncé a été révisé pour mieux traduire l'objectif de l'engagement de 2014.



CHEMIN PARCOURU DEPUIS LES ENGAGEMENTS 2014-2016

Reflet du caractère mobilisateur de cette nouvelle démarche, la participation des éleveurs aux activités entourant les assemblées annuelles et semi-annuelles s'est accrue de près de 40 % entre 2014 et 2016.

Au cours de l'exercice 2014-2016, les Éleveurs ont travaillé à renouveler et raffiner leur structure de gouvernance sur trois axes :

- une structure de gouvernance démocratique, représentative et engagée
- une communication transparente et structurée auprès des parties prenantes
- la conformité aux exigences du secteur et l'adoption de bonnes pratiques par ses membres

Une structure de gouvernance démocratique, représentative et engagée

Portés par la publication du premier rapport de responsabilité sociale, les Éleveurs de porcs du Québec ont pris soin d'intégrer à leurs activités les initiatives proposées dans ce rapport. Ainsi, depuis 2014, la priorité a consisté à optimiser les processus internes de l'organisation et à désigner les instances responsables qui permettront de réaliser les engagements ciblés en matière de responsabilité sociale.

L'organisation des Éleveurs de porcs, sa structure et ses outils ont donc dû être arrimés aux nouveaux impératifs de l'approche de responsabilité sociale, tels que la reddition de comptes et l'intégration d'une section sur la responsabilité sociale dans le rapport annuel. Pour y arriver, les Éleveurs de porcs ont chargé le Comité cohabitation et environnement de la mise en œuvre du rapport de responsabilité sociale. Ce comité participe à l'identification des objectifs et des cibles lors de la mise à jour du rapport aux trois ans et veille en continu au suivi et au déploiement des actions identifiées en vue d'atteindre les objectifs. La révision des règlements généraux de l'organisation a aussi été effectuée à la suite du réaménagement des syndicats régionaux qui a été achevé au cours du précédent exercice en 2014.



LES LAURÉATS DU CONCOURS « RESPONSABLES PAR NATURE »

Le concours « Responsables par nature », qui salue les meilleures pratiques et favorise la mobilisation des membres, a été lancé en novembre 2016 auprès des éleveurs du Québec. Les lauréats de cette première édition ont été dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle de juin 2017 au moyen de quatre capsules vidéo faisant rayonner leurs bonnes pratiques.

Ferme Éli, Saniben inc., Bernard Breton inc. et Ferme À-Porc-Ça
leseleveursdeporsduquebec.com/mediatheque/videos.html



Une communication transparente et structurée auprès des parties prenantes

Les Éleveurs de porcs du Québec ont participé activement à la coordination de la communication et des actions avec leurs partenaires de la filière. Ensemble, en 2015, ils ont actualisé la planification sectorielle qui définit les axes prioritaires et les actions à mettre en œuvre. Cette concertation permet de bâtir une vision solide pour l'ensemble du secteur porcin québécois, et ce, de manière efficace. Afin d'assurer la mise en œuvre de ce plan stratégique, les Éleveurs de porcs ont procédé à l'embauche d'une personne-ressource qui se consacre au déploiement du plan et à la mobilisation des partenaires à l'échelle québécoise et canadienne.

Toujours avec l'objectif d'améliorer la fluidité du transfert d'information stratégique à l'interne, les Éleveurs ont procédé à l'achat d'un logiciel d'intelligence d'affaires. Ce logiciel permettra aussi de structurer les communications avec les parties prenantes en produisant notamment des rapports plus succincts et des données prévisionnelles de meilleure qualité, par exemple, sur l'écoulement des porcs vers les abattoirs et les statistiques de marché.

La conformité aux exigences du secteur et l’adoption de bonnes pratiques par les membres

Les Éleveurs de porcs ont à nouveau fait la preuve de leur leadership en 2016 lors d’une importante révision des programmes canadiens AQC^{MD} et BEA^{MC}. Ces actions sont détaillées dans la section « Bien-être animal, santé animale et salubrité ».

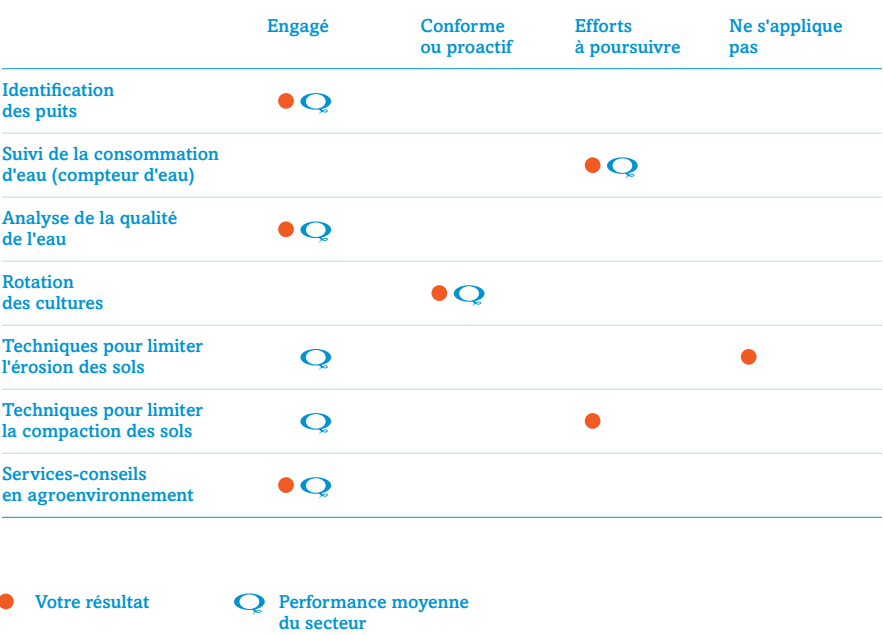
Bilan socioéconomique : une évaluation continue

En 2016, les Éleveurs ont réalisé la mise à jour du bilan socioéconomique afin de constater la progression, depuis 2012, des bonnes pratiques mises en œuvre par leurs membres. Le bilan de 2016 est d’ailleurs plus complet que le précédent à l’égard du nombre d’indicateurs mesurés, plus de 54 indicateurs, dont certains permettent une comparaison avec la performance de 2012.

UN BULLETIN INDIVIDUEL UTILE ET APPRÉCIÉ

L’enquête effectuée à la ferme a permis de produire, pour chaque éleveur participant, un bulletin individuel. Près de 200 éleveurs de porcs ont reçu un bulletin individuel leur permettant de comparer leur performance par rapport à la moyenne du secteur en matière d’adoption de bonnes pratiques concernant chacun des cinq axes de la responsabilité sociale. Grandement appréciés par les éleveurs, ces bulletins ont permis à 76 % des répondants de définir des pistes d’amélioration à mettre en œuvre à court terme.

Chemin parcouru par les éleveurs de porcs vers l'adoption de pratiques engagées



REGARD SUR LA PERFORMANCE DU SECTEUR

Tel qu'ils s'étaient engagés à le faire, les Éleveurs ont intégré la responsabilité sociale dans leur gouvernance et leurs façons de faire.

- Les enjeux touchant la responsabilité sociale ont été discutés avec les partenaires de la filière, notamment lors de la réalisation du plan stratégique sectoriel. Ce plan appuie l'organisation lorsqu'elle s'adresse aux gouvernements, notamment dans l'obtention d'un appui pour la modernisation des bâtiments d'élevage nécessaire aux impératifs du bien-être animal.
- Un programme d'appui à l'investissement des entreprises agricoles visant l'amélioration du rendement énergétique et du bien-être animal a d'ailleurs été annoncé par le gouvernement du Québec au printemps 2017.
- Les Éleveurs ont entretenu des relations stratégiques avec leurs parties prenantes externes, hors filière porcine (gouvernements, groupes d'intérêt et municipalités).
- La démarche de responsabilité sociale des Éleveurs a inspiré ses partenaires, dont Ontario Pork, à produire leur propre rapport de responsabilité sociale.

LA GOUVERNANCE À LA FERME : DES PROGRÈS À NOTER

- Près de 60 % des éleveurs interrogés ont établi un plan stratégique définissant leurs objectifs à court, moyen et long termes ainsi que les défis à venir pour leur entreprise.
- De façon similaire, 59 % des producteurs qui souhaitent prendre leur retraite au cours des cinq prochaines années disposent d'un plan de relève.
- Un peu plus de la moitié des éleveurs sont engagés dans une organisation du secteur.
- La formation continue et le suivi de la performance constituent des bonnes habitudes de gouvernance que près des deux tiers des éleveurs ont adoptées. Ces habitudes pourraient toutefois être adoptées encore plus activement, puisqu'un peu plus du tiers des répondants sont « peu ou pas engagés » dans la mesure de leur performance ou ne participent pas à des activités de formation en rapport avec la gestion de leur entreprise.

Objectifs	Cibles à atteindre au plus tard le 31 mars 2020
Participer activement à la mise en œuvre du plan stratégique de la filière et veiller à répondre aux recommandations, concernant la filière, formulées par la RMAAQ dans le cadre de l'évaluation périodique des interventions des Éleveurs dans la mise en marché du produit visé par le plan conjoint	Les Éleveurs de porcs ont contribué à au moins 75 % des actions prioritaires réalisées
Mobiliser les parties prenantes internes et externes des Éleveurs (filière et hors filière) sur les thèmes de la RSO	
Encourager l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance à la ferme	Atteindre une adoption par 65 % des éleveurs pour deux des trois pratiques ciblées (c.-à-d., plan stratégique à la ferme, plan de relève, formation continue)
Stimuler la participation de la relève des éleveurs au sein des instances du secteur	Maintenir un taux de 25-30 % des sièges d'administrateurs régionaux occupés par des éleveurs de 40 ans et moins Chacun des CA régionaux doit réserver au moins un siège d'administrateur ou d'observateur à un éleveur de 40 ans et moins Maintenir au sein des instances régionales et provinciales un ratio de 10 % entre les nouveaux administrateurs (peu importe leur âge) et les administrateurs d'expérience
Maximiser les communications réciproques entre les éleveurs et leur organisation	Mettre en œuvre une stratégie de communication numérique avec les éleveurs
Exercer un leadership au sein des différentes instances provinciales et nationales traitant des enjeux liés au secteur porcin	

Performance économique





Afin de poursuivre son évolution sous le signe de l'innovation, la filière porcine se doit de maintenir une bonne santé financière. Elle doit impérativement posséder une marge de manœuvre suffisante pour investir et se moderniser. Si certains éléments dans l'environnement d'affaires sont hors de contrôle des éleveurs, tel que le prix de certains aliments, ces derniers peuvent agir sur d'autres facteurs. En effet, leur performance économique est directement liée à leurs prises de décisions et à leurs pratiques de gestion, que ce soit à la ferme ou au sein de la filière.

ENGAGEMENT 2014-2016⁵ EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Poursuivre la mise en œuvre des solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la performance économique des entreprises.

Rappel des actions auxquelles s'étaient engagés les Éleveurs :

- Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion des risques
- Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur et exploiter les résultats de l'enquête sur les coûts de production.

CHEMIN PARCOURU DEPUIS LES ENGAGEMENTS 2014-2016

Les Éleveurs de porcs du Québec ont agi en particulier sur trois axes⁶ au cours des trois dernières années :

- Une mise en marché ordonnée et adaptée à l'environnement d'affaires du secteur
- Une compétitivité fondée sur une gestion adéquate des risques
- Un secteur innovant pour des systèmes de production plus performants.

⁵
La période de reddition de comptes couverte par les engagements publiés dans le premier rapport de responsabilité sociale s'étend du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017

⁶
La première version du rapport comportait un axe « contribution à l'économie locale ». Cet axe se retrouve dans la section « Introduction », qui dresse le portrait du secteur

Le porc du Québec en vedette dans le métro de Montréal

Une campagne promotionnelle à grand déploiement s'est tenue en 2015 aux stations Berri-UQAM et Lucien-L'Allier du métro de Montréal. Le porc du Québec a été sous les feux de la rampe durant un mois et demi, des recettes simples, savoureuses et exclusives étant distribuées aux consommateurs. Ainsi, les consommateurs étaient interpellés lors du retour à la maison, le parfait moment de la journée pour inspirer un plan culinaire.



Mission commerciale en Chine : stimuler les marchés d'exportation

Alors que 70 % du marché du porc québécois se retrouve à l'extérieur du Canada et que la concurrence mondiale est vive, il est crucial pour les Éleveurs d'entretenir des relations visant à mieux connaître les besoins de la clientèle, qui provient de plus de 80 pays.

Ainsi, les Éleveurs de porcs ont participé en 2014 à une importante mission commerciale en Chine, accompagnés du premier ministre du Québec et des partenaires de la filière. Le voyage a permis de mieux comprendre les attentes de ces acheteurs au pouvoir d'achat croissant et, bien entendu, de tisser des relations commerciales. Il est important de noter qu'en 2016, la Chine est devenue le premier pays importateur de porc du Québec.

Une mise en marché ordonnée et adaptée à l'environnement d'affaires du secteur

Les Éleveurs ont négocié les nouvelles modalités de vente des porcs du Québec avec leurs acheteurs dans une Convention de mise en marché couvrant trois années (2016-2019). Cette dernière permet de fixer les modalités de mise en marché, d'approvisionnement et de qualité des porcs, ce qui garantit un environnement d'affaires connu et stable pour cette période. Cette convention de vente s'inscrit dans la continuité de la Convention 2009-2013 en s'appuyant sur le développement d'un lien d'affaires plus étroit entre l'éleveur et l'acheteur. Cette relation privilégiée favorise une meilleure réponse aux besoins respectifs des deux parties.

Les Éleveurs de porcs ont également déployé un certain nombre d'actions pour favoriser une mise en marché efficace et resserrer les liens avec les partenaires en amont et en aval. Dans un effort de mobilisation et avec l'objectif d'être une filière toujours plus agile pour répondre aux besoins des marchés, les Éleveurs ont tenu un premier forum stratégique en novembre 2016. Un total de 260 participants, dont des éleveurs, des transformateurs, des intervenants du secteur et plusieurs membres de la relève, ont participé à ce premier forum.

Les Éleveurs ont aussi travaillé à encourager la consommation de viande de porc localement par une promotion dynamique du porc québécois au moyen des actions suivantes :

- Ils ont continué à bâtir une relation privilégiée avec les trois grandes bannières en alimentation au Québec (Sobeys-IGA, Loblaws-Provigo, Metro). Ces efforts de rayonnement se sont traduits par des centaines de parutions sur les circulaires du logo Le porc du Québec, combinées à une identification plus précise des produits dans certains magasins;
- Ils ont rejoint de manière ciblée une large clientèle à l'aide d'une vaste campagne promotionnelle menée dans les médias (écrits, sociaux, affichage et télévision);
- Ils ont assuré une présence active des éleveurs et de leurs produits à des événements festifs, notamment sous la forme d'un camion de restauration de rue;
- Ils ont lancé une collaboration avec des chefs cuisiniers reconnus et appréciés des Québécois tels Jonathan Garnier, Marilou, Martin Juneau, Ricardo, et Stéfano Faita;
- Ils ont développé une complicité accrue avec les partenaires d'affaires de la filière en mettant en avant-plan des transformateurs de porcs du Québec dans certaines campagnes promotionnelles.

Une compétitivité fondée sur une gestion adéquate des risques

La volatilité des marchés et la grande variabilité des prix du grain et du porc ont une incidence directe sur les liquidités des éleveurs. Ainsi, afin de s'assurer que les bonnes pratiques de gestion soient connues et adoptées, les Éleveurs ont intensifié la formation et l'encadrement des producteurs sur deux fronts : la gestion des risques du marché et la maîtrise des coûts de production.

Les Éleveurs de porcs ont intensifié leurs efforts pour diminuer la vulnérabilité des producteurs aux fluctuations de prix par l'intermédiaire du Service de gestion de risque du marché (SGRM) :

- Tenue de 13 séances de formation régionales et provinciale ;
- Publication de 11 articles de vulgarisation dans le magazine Porc Québec, qui s'adresse aux éleveurs.

Les Éleveurs de porcs ont également déployé des efforts du côté des services-conseils afin d'appuyer les producteurs dans leurs prises de décisions techniques et économiques. Dans cette lignée, un projet pilote a été lancé avec le MAPAQ afin de former des professionnels en gestion de risques spécialisés dans la production porcine. Par ailleurs, les Éleveurs ont offert une formation qui a permis à une vingtaine de conseillers de parfaire leurs connaissances sur différents enjeux liés notamment à la Convention de mise en marché et à l'analyse technicoéconomique.

Un secteur innovant pour des systèmes de production plus performants

Véritable vecteur de développement, la recherche et innovation (R&I) permet à la filière d'accroître la performance des systèmes de production tout en maintenant le cap sur le développement durable. Un appui financier est notamment accordé à des chaires de recherche afin de mieux connaître et documenter les enjeux relatifs à la responsabilité sociale. À titre d'exemple, en 2016, l'appui à la Chaire industrielle en salubrité des viandes du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) de l'Université de Montréal a été renouvelé à la hauteur de 50 000 dollars par année pour 5 ans. De plus, les Éleveurs soutiennent la Chaire de recherche sur les stratégies alternatives d'alimentation des porcs et des volailles (50 000 \$ annuellement pour 5 ans) établie à l'Université Laval, et la Chaire nationale pour le bien-être porcin actuellement en démarrage (25 000 \$ annuellement pour 5 ans) qui est associée au Prairie Swine Centre.



Notoriété accrue de la marque Le porc du Québec

Les efforts promotionnels soutenus déployés par les Éleveurs et leurs partenaires ont fait augmenter la notoriété du porc du Québec. Deux constats positifs :

- 91 % des Québécois interrogés ont souligné une reconnaissance forte de la marque « Le porc du Québec ».
- 71 % des consommateurs affirment que le logo « Le porc du Québec » est un excellent ou très bon argument de vente qui influence leur achat.
 - À cet égard, une hausse de 30 % des ventes a été observée lors de promotions ayant suivi l'identification spéciale des barquettes de viande en magasin.

Des entreprises mieux outillées pour anticiper et gérer les risques

La mise en œuvre d'une stratégie de gestion de leurs coûts de production et des risques du marché s'inscrit au cœur des priorités des éleveurs. Ainsi, ces derniers s'entourent d'experts-conseils, et une forte proportion d'entre eux connaissent leur coût de production et leurs résultats financiers.

- En 2016, près de 200 éleveurs étaient inscrits au Service de gestion des risques du marché (SGRM) offert par les Éleveurs, et de ce nombre, environ 70 éleveurs utilisent le service régulièrement.
- Durant la période étudiée, 78 % des éleveurs ont utilisé des services-conseils en gestion économique ou financière.
 - Cela représente une certaine stabilité par rapport à 2012, année où 82 % des éleveurs ont eu recours à ces services-conseils dans un contexte où un support financier était offert pour les utiliser.
 - Le recours à ces spécialistes contribue à éclairer les éleveurs dans leurs prises de décision et à concilier les aspects économiques et techniques de leur performance.
- 86 % des éleveurs connaissent les coûts de production de leurs activités et 60 % élaborent un budget annuel.

Des activités soutenues en R&D pour faire progresser les connaissances sur les enjeux de la responsabilité sociale

- Pendant la période 2014–2016, les Éleveurs de porcs du Québec ont répondu à leur engagement en investissant chaque année près de 475 000 dollars en recherche et développement afin d'appuyer des priorités de recherche qui visent à :
 - favoriser la santé et la biosécurité des élevages
 - faciliter l'adaptation des entreprises aux nouvelles normes en matière de bien-être animal
 - améliorer la rentabilité des élevages, notamment par la réduction des coûts d'alimentation.

- Ces investissements ont un effet de levier, puisque près de 4,8 millions de dollars ont été investis annuellement par les différents acteurs du secteur et des gouvernements dans différents projets visant, par exemple, la réduction des incidences des maladies endémiques, la régie des truies en groupe ou encore l'usage judicieux des antibiotiques.

ENGAGEMENT POUR LA PÉRIODE 2017-2019

Être proactif dans la mise en œuvre de solutions visant à améliorer la rentabilité des entreprises

Objectifs	Cibles à atteindre au plus tard le 31 mars 2020
Accroître les capacités de gestion économique des éleveurs en matière de : → coûts de production → gestion des risques du marché → budget d'entreprise	Atteindre un taux de 40% des éleveurs qui utilisent les marchés à terme pour le porc (ex. : SGRM) Augmenter de 20% le nombre d'éleveurs inscrits et actifs au Service de gestion des risques du marché
Analyser les risques de la filière porcine québécoise afin d'en améliorer le positionnement concurrentiel	
Assurer un leadership avec les partenaires de la filière dans la mise en œuvre des recommandations issues du forum sur la recherche en priorisant les besoins et en coordonnant les efforts du secteur	
Favoriser, au sein de la filière et auprès des éleveurs, le transfert des résultats issus des activités de recherche et de développement	
Assurer le maintien et optimiser le financement à la recherche	
Accroître la notoriété de la marque « Le porc du Québec »	Augmenter d'au moins 7% la reconnaissance de la marque « Le porc du Québec » par les consommateurs québécois Développer deux nouveaux partenariats avec un distributeur ou une chaîne d'alimentation
Faire connaître aux consommateurs le secteur et les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs	Atteindre une perception globale favorable de plus de 80% des consommateurs québécois à l'égard des pratiques d'élevage des éleveurs porcins visant à fournir une viande de qualité

Bien-être animal, santé animale et salubrité





ENGAGEMENT 2014–2016⁷ EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ANIMAL, DE SANTÉ ANIMALE ET DE SALUBRITÉ

CHEMIN PARCOURU DEPUIS LES ENGAGEMENTS 2014–2016

Qui dit élevage prospère, dit santé et bien-être animal : deux facteurs maintenant indissociables. Les attentes sociétales en ce sens sont grandes. Les éleveurs ont la responsabilité de proposer une viande de qualité aux consommateurs, et ce, en procurant un environnement d'élevage amélioré à leurs animaux.

Les éleveurs ont à cœur la santé animale. Ainsi, en déployant des mesures de biosécurité qui atténuent les risques de maladie et de propagation, les éleveurs procurent des milieux sains à leurs animaux. Préoccupés par la montée de l'antibiorésistance, ils misent davantage sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques en améliorant la santé des troupeaux et en contribuant à leur bien-être.

C'est ainsi que les techniques d'élevage et les infrastructures doivent être continuellement adaptées afin de mieux répondre aux attentes croissantes des consommateurs, mais aussi pour fournir un espace de vie propice au bien-être des animaux.

Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA^{MC}) et de santé animale.

Rappel des actions auxquelles s'étaient engagés les Éleveurs :

- Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs par l'adoption du nouveau programme BEA^{MC}.
- Accompagner les éleveurs dans l'implantation de mesures de biosécurité visant l'atteinte d'un meilleur contrôle des maladies et une utilisation judicieuse des médicaments.

Le plan de travail 2014–2016 des Éleveurs de porcs a permis de faire des avancées importantes en matière de bien-être animal et de santé des cheptels. Les actions entreprises se sont articulées autour de trois grands axes :

- Une gestion responsable du bien-être animal
- La traçabilité et la biosécurité au service de la santé animale
- Un appui aux meilleures pratiques pour assurer la salubrité et la qualité des aliments.

⁷
La période de reddition de comptes couverte par les engagements publiés dans le premier rapport de responsabilité sociale s'étend du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

Virage vers le logement collectif des truies

Afin de bien éclairer les producteurs dans le choix du logement en groupe pour les truies, les Éleveurs de porcs du Québec ont investi dans des projets de recherche et travaillé en collaboration avec le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) afin de concevoir des outils et des formations sur mesure. D'abord, un cahier de formation et quatre fiches de synthèse ont été élaborés. Un accompagnement pour la construction ou la rénovation d'un bâtiment prévoyant le logement des truies en groupe est également proposé au CDPQ pour les éleveurs qui entament cette démarche.



Front commun contre le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP)

Le SRRP est une maladie hautement contagieuse qui sévit de manière récurrente depuis une trentaine d'années dans les élevages porcins. Sans danger pour l'être humain, le SRRP se traduit néanmoins par des pertes importantes (croissance ralentie, mortalité plus élevée) pour les éleveurs et nécessite le recours à des médicaments.

Actions accomplies :

- Mise en place d'une veille sanitaire provinciale (VSP) visant à repérer et déclarer la présence de SRRP dans le cheptel porcin. La VSP indique le niveau de risque sanitaire et est à la base du développement de plans d'action pour lutter contre la maladie.
- Au 31 mars 2017, on comptait sept groupes de contrôle régionaux et, depuis, trois autres ont été formés. Au total, ces 10 groupes regroupent entre 800 et 1000 lieux de production.
- Mise en œuvre d'une approche filière (fabrication d'aliments et transporteurs) sous l'encadrement du Centre de développement du porc du Québec.

Une gestion responsable du bien-être animal : conformité et bonnes pratiques au sommet des priorités

Les Éleveurs ont appuyé une transition en 2014–2017 vers des conditions d'élevage améliorées en matière de bien-être animal en concevant des outils et des formations pour appuyer les producteurs dans l'application du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage, révisé en 2014. La mise en pratique des exigences du nouveau Code s'est concrétisée par l'application des programmes de salubrité AQC^{MD} et BEA^{MC}. Ce code est le résultat d'un consensus entre différents groupes d'acteurs – des scientifiques, des producteurs, des détaillants et des groupes d'intérêt – sur les meilleures pratiques à adopter en matière de bien-être animal.

Les Éleveurs ont aussi pu démontrer leur leadership en 2016–2017 à l'occasion de l'importante refonte des programmes de salubrité AQC^{MD} et de bien-être animal BEA^{MC} vers la plateforme canadienne «l'Excellence du porc canadien», sous l'égide du Conseil canadien du porc (CCP). Ces programmes sont des piliers de la conformité réglementaire et l'adoption de bonnes pratiques par les éleveurs. Ce vaste chantier de révision vise à favoriser et à faciliter leur adoption pancanadienne. L'entrée en vigueur des programmes AQC^{MD} et BEA^{MC} révisés est prévue pour l'été 2018.

Les Éleveurs mettent tout en œuvre pour que leurs membres se conforment aux exigences du programme fédéral de traçabilité PorcTracé Canada (élaboration d'outils, formations, accompagnement et suivis). Ce programme, conformément au règlement fédéral sur l'identification et la traçabilité animale, permet d'agir rapidement en situation de maladie dans les cheptels en permettant de suivre et retracer les déplacements d'un animal au cours de sa vie.

La biosécurité au service de la santé animale : les Éleveurs en mode action

- La prévention, le contrôle et le traitement des maladies représentent des enjeux de taille pour les éleveurs tant sur le plan économique que sur celui du bien-être animal. Le maintien d'un haut statut sanitaire dans les élevages est au cœur des préoccupations des éleveurs. L'objectif ultime est de redoubler de vigilance et de proactivité en matière de surveillance sanitaire et, ainsi, de faire augmenter le nombre d'inscriptions volontaires au système de veille sanitaire provinciale (VSP).
- En plus du soutien à la traçabilité des porcs à l'échelle nationale, les Éleveurs ont intensifié la promotion des mesures de biosécurité en concertation avec leurs partenaires au moyen d'une série d'initiatives, dont la tenue de rencontres régionales et une amélioration de l'offre de formations.

- En ce qui concerne le risque de transmission des maladies lors du transport, les transporteurs ont aussi été visés par différentes activités de formation et de sensibilisation, notamment :
 - une série de six formations sur les bonnes pratiques en matière de biosécurité ont été offertes à 250 participants ;
 - un outil d'évaluation et un programme d'accréditation en biosécurité des transporteurs est en cours de mise en œuvre.

DÉP : le Québec tire son épingle du jeu avec une performance remarquable

Un épisode sévère de diarrhée épidémique porcine (DÉP) a touché le secteur porcin de l'Amérique du Nord en 2014–2015. Alors que plus de 50 % des cheptels de truies ont été touchés aux États-Unis, une seule maternité l'a été au Québec, ce qui représente moins de 0,2 % du cheptel. Sous l'égide de l'Équipe québécoise de la santé porcine (ÉQSP), avec laquelle les Éleveurs collaborent activement, la maladie a été éradiquée de tous les troupeaux québécois depuis le 17 novembre 2015 grâce à la vigilance et aux bonnes pratiques des éleveurs et des partenaires du secteur.

Un outil pour mesurer l'utilisation des antibiotiques dans les fermes porcines

Mené par la Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV), le projet de développement d'un système d'entrée de données informatisé pour le monitoring de l'utilisation des antibiotiques chez le porc au Québec permettra de produire un bulletin individualisé d'utilisation des antibiotiques dans les fermes porcines. Au total, 110 fermes ont participé à ce projet pilote.

Une utilisation judicieuse des antibiotiques

Les éleveurs ont à cœur la santé humaine et l'innocuité des aliments. De même, l'importance des antibiotiques pour aider les animaux à retrouver la santé n'est plus à démontrer. Toutefois, l'antibiorésistance est un problème d'importance qui concerne tout le monde. Cela dit, les Éleveurs de porcs collaborent avec les producteurs, les experts et les gouvernements pour assurer une utilisation judicieuse des antibiotiques. En plus d'investir en recherche et développement pour trouver des solutions de remplacement, les Éleveurs sont actifs pour sensibiliser les producteurs à la diminution de l'utilisation des antibiotiques.

Concrètement, des mécanismes ont été mis en place afin de mieux mesurer les quantités et les types d'antibiotiques utilisés. Actions accomplies :

- documentation de l'utilisation des antibiotiques à l'aide d'un outil de surveillance à la ferme ;
- publication de huit articles sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques dans le magazine Porc Québec ;
- réalisation d'ateliers de formation (dans six régions du Québec, dispensés auprès d'une soixantaine d'éleveurs et une dizaine d'intervenants) ;
- diffusion de capsules vidéo informatives.

**Bien-être animal :
une progression notable dans l'adoption des bonnes pratiques**

- En 2016, 86 % des éleveurs avaient reçu une formation en bien-être animal, comparativement à 78 % en 2012⁸.
- La proportion de truies logées en groupe était de 19 %⁹ en juillet 2017.
- 59 % des éleveurs déclarent utiliser au moins un accessoire pour enrichir l'environnement des animaux, leur permettant ainsi d'exprimer davantage leurs comportements naturels (p. ex. : ballon, paille, corde, etc.).

**Santé du cheptel :
une vigilance pointue en matière de veille sanitaire**

- À la suite des efforts de sensibilisation déployés sur la période 2014–2016, 96 % des sites d'élevage étaient inscrits à la Veille sanitaire provinciale (VSP) en date du 31 mars 2017, soit 97 % des entreprises propriétaires d'animaux.
- 89 % des éleveurs sondés ont mis en place des mesures de biosécurité renforcées à la ferme (p. ex. : identification des zones d'accès contrôlé (ZAC), registre des visiteurs, portes verrouillées, marche à suivre pour les visiteurs clairement indiquée).

Place à l'amélioration dans l'utilisation des antibiotiques

- En matière d'adoption des pratiques d'utilisation judicieuses des antibiotiques, les Éleveurs devront poursuivre leurs efforts visant à accroître la proportion des éleveurs qui utilisent les médicaments exclusivement à des fins thérapeutiques. La mise à jour du bilan socio-économique réalisé en 2016 montre que :
 - plus du tiers des éleveurs utilisent des antibiotiques strictement pour des raisons thérapeutiques
 - le quart des éleveurs utilisent des antibiotiques à des fins préventives ou comme facteur de croissance. Cet usage étant de plus en plus encadré par le secteur, les Éleveurs apporteront leur soutien aux producteurs pour que la diminution se poursuive au cours des prochaines années.

⁸
Selon le bilan socioéconomique réalisé pour
une première fois en 2012 et mis à jour en 2016.

⁹
Cette donnée provient des déclarations AQC^{MD}
réalisées dans chacune des entreprises porcines.

Objectifs	Cibles à atteindre au plus tard le 31 mars 2020
Augmenter le nombre de truies gestantes logées en conformité avec les nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs* * Ces nouvelles exigences s'appliquent aux rénovations et aux nouvelles constructions depuis 2014 et s'appliqueront à toutes les installations à partir de 2024	
Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs en matière de bien-être animal	
Mieux documenter l'utilisation des antibiotiques à la ferme	Réaliser au moins 300 collectes de données sur l'utilisation des antibiotiques à la ferme
Assurer un leadership dans l'élaboration d'un plan d'action pour l'usage judicieux des antibiotiques à la ferme en collaboration avec les partenaires de la filière réunis au sein de l'ÉQSP	
Mobiliser les éleveurs vers une utilisation judicieuse des antibiotiques à la ferme en encourageant : → la non-utilisation des antibiotiques très importants en médecine humaine (catégorie 1) à des fins préventives → la diminution de l'usage des antibiotiques à des fins préventives → la non-utilisation des antibiotiques (catégories 1 à 3) comme facteur de croissance	
Accompagner les éleveurs et les transporteurs dans l'instauration de mesures de biosécurité rehaussées	Réaliser 600 audits de biosécurité à la ferme Réaliser 120 audits de biosécurité chez les transporteurs Réaliser 600 visites vétérinaires à la ferme pour améliorer la santé et biosécurité dans le cadre du programme PISAQ
Accroître l'engagement des éleveurs à minimiser l'impact du SRRP au Québec	Atteindre un taux de 80% des lieux inscrits à la VSP qui ont un statut SRRP valide Avoir 12 groupes de contrôle SRRP actifs

Gestion de l'environnement



Si les Éleveurs de porcs se sont distingués en tant que précurseurs dans le secteur agricole canadien en mettant l'accent sur leur démarche environnementale, ils poursuivent leurs efforts afin de conserver ce leadership qui les distingue et de mobiliser la filière autour de l'enjeu environnemental. Ainsi, le porc du Québec est aujourd'hui considéré comme l'une des viandes ayant les plus faibles bilans carbone et eau au monde. Les attentes des consommateurs sont grandes et les éleveurs de porcs doivent redoubler d'ardeur dans cette direction.

Ainsi, les Éleveurs renouvellent constamment les outils offerts aux producteurs pour sensibiliser ces derniers à l'amélioration de leur performance environnementale et aux bonnes pratiques visant la protection de l'eau, la conservation des sols, ainsi que la gestion des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie.

ENGAGEMENT 2014-2016¹⁰ EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

Rappel de l'action à laquelle s'étaient engagés les Éleveurs :

- Développer une stratégie d'intégration d'outils de développement durable au sein des entreprises porcines

CHEMIN PARCOURU DEPUIS LES ENGAGEMENTS 2014-2016

Au cours des trois dernières années, les Éleveurs de porcs ont mis l'accent sur la sensibilisation et la mesure du bilan environnemental. Plus précisément :

- La promotion de bonnes pratiques agroenvironnementales visant :
 - la protection de l'eau
 - la conservation des sols
 - la gestion des émissions de gaz à effet de serre
 - la gestion des matériaux et de l'énergie
 - la protection des écosystèmes et de la biodiversité
- La mesure et la gestion du bilan environnemental du secteur

¹⁰
La période de reddition de comptes couverte par les engagements publiés dans le premier rapport de responsabilité sociale s'étend du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.



Selon le type de construction du bâtiment et ses fonctionnalités, les émissions de GES peuvent diminuer de 4 à 11 % par rapport aux bâtiments actuels (si l'on considère les émissions de GES pour l'ensemble des étapes de la production du porc). Cette information permettra aux éleveurs et aux ingénieurs en bâtiment de faire des choix éclairés.

La promotion de bonnes pratiques agroenvironnementales

En vue d'informer et de sensibiliser les producteurs à la gestion respectueuse de l'environnement, les Éleveurs ont amélioré la trousse à outils de leurs membres, en particulier en ce qui concerne la protection de l'eau et la gestion des lisiers.

- Le calculateur des bilans carbone et eau ainsi que le logiciel du bilan alimentaire ont été mis en ligne.
- Cinq articles conjuguant rentabilité économique et apport à la performance environnementale ont été publiés dans le magazine Porc Québec sur les thèmes du bilan alimentaire, de la gestion du lisier, de la protection des bandes riveraines et de l'efficacité énergétique.
- Une nouvelle fiche technique portant sur les structures d'entreposage du lisier a été élaborée.

En plus de cette offensive de sensibilisation, les Éleveurs ont renouvelé leur engagement à soutenir des projets collectifs régionaux liés à l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement avec un budget maximal annuel de 4 000 dollars par projet et par région. Toutefois, malgré la promotion qui en a été faite auprès des conseillers en agroenvironnement et autres organisations locales et régionales, aucun projet n'a vu le jour au cours des trois dernières années. Le Comité cohabitation et environnement se penchera sur les moyens qui permettraient de favoriser la réalisation de ce type de projets.

Gestion de la performance environnementale : des mesures pour s'améliorer

Soucieux d'obtenir des mesures rigoureuses pour évaluer la performance de leur secteur, les Éleveurs ont fait actualiser en 2016 les données relatives aux bilans carbone et eau par une firme externe.

En lien avec l'importante vague de modernisation des bâtiments d'élevage prévue au cours des prochaines années afin que les entreprises porcines améliorent leur productivité tout en s'adaptant aux nouvelles exigences du bien-être animal, les Éleveurs ont déployé des efforts pour outiller les producteurs quant aux bons choix environnementaux à faire, notamment en matière d'efficacité énergétique et de perte d'aliments. Ils ont poussé l'exercice jusqu'à faire évaluer le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) rattaché à certains types de bâtiments pour les éleveurs qui optent pour des structures neuves.

REGARD SUR LA PERFORMANCE DU SECTEUR

Gestion de l'eau : campagne d'identification des puits dans Chaudière-Appalaches

Afin de faciliter le respect de la réglementation interdisant l'épandage des fumiers à moins de 30 mètres d'un puits, il s'avère important de connaître l'emplacement de ceux-ci. Plus de 600 éleveurs de porcs ont participé au projet d'identification de puits mené par la Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches, qui a démarré en 2000. Depuis, près de 2 000 panneaux ont été distribués dans la région.

Les bonnes pratiques environnementales en croissance

- Une forte majorité, soit 90 % des producteurs sondés, affirme travailler avec des conseillers en agroenvironnement. Ils ont donc accès à des ressources utiles sur la façon de gérer la performance environnementale de leur ferme.
- **Gestion de l'eau** : on constate une amélioration au sujet de l'identification des puits. En 2016, 77 % des éleveurs ont identifié leur(s) puit(s) contre 69 % en 2012. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'une exigence réglementaire, cette proactivité est à souligner.
 - 23 % des éleveurs sondés déclarent suivre leur consommation à l'aide d'un compteur d'eau. Il s'agit d'une bonne pratique qui, sans être obligatoire, peut contribuer à réduire le gaspillage grâce à un suivi régulier du niveau d'utilisation et de sa diminution. Cela a pour effet de diminuer la quantité de lisier à épandre.
- **Gestion des lisiers** : 81 % des éleveurs procèdent à une inspection visuelle annuelle systématique et formelle de leurs structures d'entreposage afin de s'assurer de leur étanchéité. Des efforts devront être investis pour accroître cette performance.
- **Utilisation de pesticides** : Plus de 80 % des éleveurs qui cultivent leur sol adoptent de bonnes pratiques reconnues par le secteur :
 - Ils suivent les recommandations des professionnels lors des applications ;
 - Ils calibrent annuellement leurs pulvérisateurs ;
 - Ils adoptent au moins une pratique de remplacement à l'utilisation de pesticides (p. ex. : rotation des cultures, cultures intercalaires, contrôle mécanique (sarclage) et lutte biologique) ;
 - Par contre, un nombre encore important (1/3) de producteurs n'ont pas de pratiques d'application permettant un usage plus judicieux des produits phytosanitaires (p. ex. : le dépistage des insectes et la prise en compte des avertissements phytosanitaires).
- **Déchets agricoles** : 93 % des éleveurs se débarrassent de façon adéquate des déchets agricoles pouvant nuire à l'environnement (p. ex. : lubrifiant, batterie, produits chimiques), ce qui est une donnée satisfaisante.
 - Par contre, seul un peu plus du tiers des producteurs disposent de bâtiments ou de contenants spécifiquement destinés à leur entreposage avant élimination.

SUR LE PODIUM DES MEILLEURS BILANS CARBONE DANS LE MONDE

La production porcine québécoise peut se féliciter de présenter l'un des plus faibles bilans carbone de toutes les régions productrices de porcs sur la planète, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le Québec révèle un résultat plus du tiers plus bas que la moyenne mondiale. Un résultat qui se maintient maintenant depuis cinq ans.

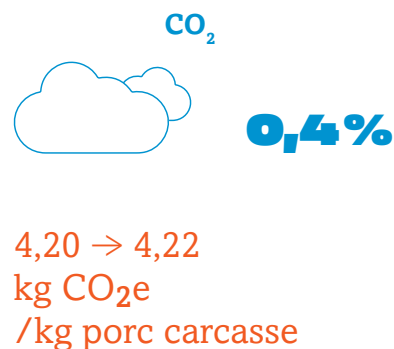
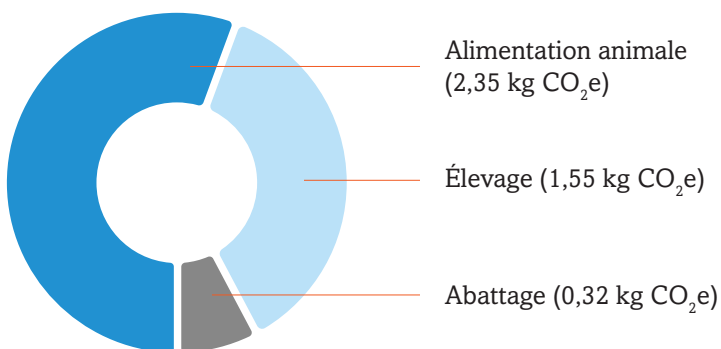
Ces résultats sont atteints notamment grâce aux bonnes pratiques adoptées par les éleveurs ainsi qu'à l'utilisation de l'hydroélectricité produite au Québec et à des températures plus froides qui limitent les émissions de méthane découlant de la gestion des lisiers.

Un bilan carbone qui se maintient, un bilan eau qui s'améliore

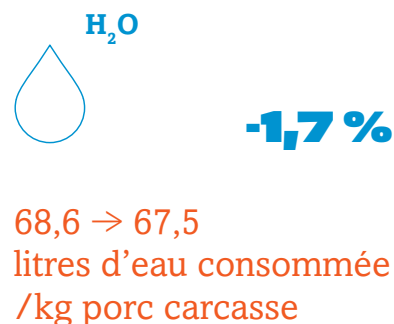
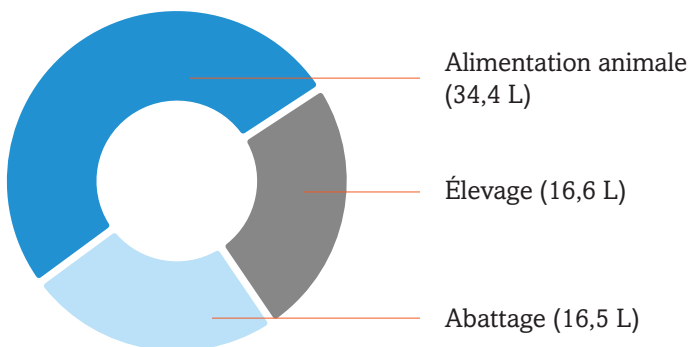
La mise à jour des mesures, reposant sur une méthodologie éprouvée, révèle une relative stabilité des performances de l'élevage du porc québécois.

- Le bilan carbone, c'est-à-dire la quantité des émissions de gaz à effet de serre (GES), est passé de 4,20 à 4,22 kg CO₂e/kg porc carcasse. Cette légère augmentation de 0,4% sur cinq ans est notamment occasionnée par l'augmentation du poids des porcs et, par conséquent, par la hausse de la quantité de grains consommés par ces animaux.
- Le bilan eau a quant à lui diminué de 1,7% en l'espace de quatre ans, passant de 68,6 à 67,5 litres d'eau consommée/kg porc carcasse. L'augmentation de la productivité générale du troupeau (ex. : diminution des taux de mortalité, augmentation du nombre de porcelets par truie, etc.) explique cette amélioration.

Quantité d'émission de gaz à effet de serre (GES) selon l'étape de production du porc au Québec



Quantité d'eau consommée selon l'étape de production du porc au Québec



Objectifs	Cible à atteindre au plus tard le 31 mars 2020
Encourager les éleveurs à souscrire à des services-conseils en agroenvironnement au-delà de ceux prévus par la réglementation	
Favoriser l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales à la ferme dans les domaines de la gestion du lisier, de la protection des sols et de la gestion judicieuse des pesticides	
Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la gestion et de la protection de l'eau	Atteindre un taux de 85% des éleveurs qui identifient leurs puits
Favoriser l'adoption de bonnes pratiques à la ferme en matière de gestion des émissions de GES	
Sensibiliser et favoriser la concertation des partenaires de la filière porcine québécoise en matière de connaissances et d'amélioration de la performance environnementale du secteur, en particulier sur le plan de la gestion des émissions de GES	
Assurer le maintien du financement de projets en appui à l'amélioration et à la mesure de la performance environnementale du secteur	

Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté





Conscients de l'importance de la cohabitation, les éleveurs poursuivent leurs efforts pour tisser des liens auprès de leurs communautés, leurs partenaires et la relève. Bien qu'ils soient socialement engagés vis-à-vis leur communauté et leurs travailleurs, l'acceptabilité sociale repose sur un effort continu et nécessite un suivi constant.

Que cela concerne la valorisation du secteur ou la rétention de leurs employés, les éleveurs doivent, plus que jamais, développer des compétences approfondies axées sur la gestion des ressources humaines. Un effort supplémentaire est aussi demandé pour le recrutement afin de faire de l'élevage porcin un milieu attractif pour la relève.

ENGAGEMENT 2014-2016¹¹ EN MATIÈRE DE MIEUX-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET DE RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et de renforcement de l'attractivité du secteur pour les travailleurs et pour la relève.

Rappel des actions auxquelles s'étaient engagés les Éleveurs :

- Valoriser et diffuser par la tenue d'activités régionales regroupant des intervenants agricoles, des acteurs socioéconomiques et politiques, et des citoyens :¹²
 - les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les producteurs, qui favorisent une cohabitation harmonieuse avec la communauté ;
 - les outils et documents développés par les Éleveurs en agro-environnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les producteurs.
- Promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi de ressources formées et qualifiées.
- Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté, mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.

¹¹
La période de reddition de comptes couverte par les engagements publiés dans le premier rapport de responsabilité sociale s'étend du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017.

¹²
Les actions ont été légèrement reformulées pour mieux répondre à l'objectif de l'engagement de 2014.

CHEMIN PARCOURS DEPUIS LES ENGAGEMENTS 2014-2016

Des bourses pour encourager la relève

De 2016 à 2020, les Éleveurs de porcs remettent annuellement deux bourses en collaboration avec l'Université Laval, soit une bourse d'excellence au 1^{er} cycle d'une valeur de 1 000 \$ à l'étudiant s'étant le plus distingué dans le cours de gestion technico-économique de l'entreprise porcine de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, et une bourse de 2 000 \$ à un étudiant réalisant son stage professionnel de fin d'études dans le domaine de la production porcine. Les Éleveurs ont aussi remis en 2016 une bourse d'appui à la relève en production porcine d'un montant de 5 000 \$, à l'instar du MAPAQ.

Le plan de travail 2014–2016 des Éleveurs de porcs sur le mieux-être des travailleurs et les relations avec la communauté portait sur quatre axes :

- La valorisation du secteur comme milieu de travail attrayant
- Le renforcement des capacités des éleveurs dans leur rôle d'employeur
- Des pratiques favorisant une cohabitation harmonieuse
- Un engagement actif dans la communauté

La valorisation du secteur comme milieu de travail attrayant

Aux prises avec des enjeux de recrutement, les Éleveurs ont travaillé à rehausser la notoriété du secteur porcine afin qu'il soit considéré comme un milieu attrayant pour les professionnels (vétérinaires, conseillers en agroenvironnement, conseillers techniques, etc.) ainsi que la relève dans les fermes. Les éleveurs ont été présents lors de plusieurs événements, salons, expositions agricoles, 5 à 7 et soirées thématiques du secteur afin de faire rayonner le secteur porcine.

Afin de valoriser la profession et d'inspirer la relève, les Éleveurs de porcs ont collaboré à mettre en lumière de jeunes producteurs qui évoluent dans l'élevage porcine. Grâce à un partenariat financier avec les Éleveurs, des capsules vidéo ont été réalisées par la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) afin de faire le portrait de ces jeunes éleveurs.

Les Éleveurs de porcs portent également une attention particulière à ce que les jeunes éleveurs occupent une place grandissante au sein des conseils d'administration provinciaux et régionaux.

Le renforcement des capacités des éleveurs dans leur rôle d'employeur

Être éleveur, c'est, pour plusieurs, avoir le rôle et les responsabilités d'un employeur. Afin d'appuyer les producteurs à devenir des employeurs de choix et de favoriser la rétention de leurs employés, les Éleveurs ont collaboré au développement d'outils et de formations personnalisées.

- Les Éleveurs s'étaient engagés à faire la promotion du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en production porcine pour leurs employés admissibles. Plus de 2 500 dépliants promotionnels ont été distribués avec le magazine Porc Québec, en plus d'articles publiés sur le sujet.
- Les Éleveurs ont confié à AGRICarières la réalisation du portrait des besoins de formation des éleveurs et de leurs employés. Quatre thèmes prioritaires ont été dégagés :
 - La prise de décision d'affaires
 - La gestion des ressources humaines
 - La supervision d'une équipe
 - La planification et l'exécution du processus de production

Gestion des ressources humaines à la ferme : devenir un employeur de choix

Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont organisé un rendez-vous festif au printemps 2017 au cours duquel une conseillère en ressources humaines du Centre d'emploi agricole (CEA) a présenté aux éleveurs et aux intervenants participants, les caractéristiques d'un employeur de choix ainsi que de l'information sur les droits et obligations des employeurs.

- Des séances de formation ont été dispensées pour le quatrième thème ; les formations disponibles pour les autres thèmes ont été déterminées et seront communiquées.
- Les Éleveurs ont déployé des actions pour faire la promotion des bonnes pratiques d'employeurs, en collaboration avec les Centres d'emploi agricole régionaux (CEA).
 - Une rubrique sur les ressources humaines a été mise en place dans le magazine Porc Québec.
 - Le dépliant des CEA a aussi été distribué avec le magazine Porc Québec et lors de rencontres régionales.
- Des syndicats régionaux ont invité leur responsable du CEA à faire une présentation lors de leur assemblée générale.

Des pratiques favorisant une cohabitation harmonieuse

Les efforts se poursuivent en matière de cohabitation et de bon voisinage. Les Éleveurs ont travaillé à optimiser la trousse à outils des producteurs de porcs afin de les encourager à investir les efforts nécessaires en vue d'une meilleure cohabitation.

UNE INFORMATION SOUTENUE ET PERTINENTE...

S'établir ou s'agrandir en respectant le voisinage

À l'automne 2016, les Éleveurs de porcs ont conçu et diffusé une fiche « Bon Projet » auprès de tous les éleveurs et de plusieurs intervenants du secteur ainsi que du monde municipal. Cette fiche rappelle les principales étapes de conception lorsqu'on envisage la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage porcin ou l'agrandissement d'un site existant afin de respecter le cadre légal et la communauté. Elle permet d'informer toutes les parties avec une information à jour et d'entamer un dialogue sur des bases objectives.

Trois nouvelles fiches d'information ont été conçues afin de démystifier les pratiques d'élevage et d'outiller les éleveurs dans leurs communications et leurs échanges avec leur voisinage.

- Une fiche sur l'amélioration continue des pratiques d'élevage dans une visée de développement durable à l'intention des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC) établira les bases d'un dialogue nécessaire à la définition de nouvelles règles qui permettront d'arrimer les besoins de modernisation et d'adaptation des bâtiments d'élevage aux nouveaux enjeux en matière de BEA^{MC}, de santé des troupeaux et de structure de l'entreprise.
- Une fiche d'information sur les mesures d'atténuation des odeurs a également été diffusée auprès des éleveurs et des autres intervenants du secteur.

... JUMELÉE À UNE PRÉSENCE ACTIVE AU SEIN DES COMMUNAUTÉS

Bon an mal an, près d'une vingtaine d'activités sont tenues en région pour valoriser et diffuser les initiatives, les outils et les bonnes pratiques en matière de cohabitation harmonieuse et d'agroenvironnement. Ces activités qui permettent de renforcer les liens avec les intervenants locaux prennent la forme de portes ouvertes, de rencontres avec des élus et des municipalités, et de soupers-conférences.

Un engagement actif dans la communauté locale

Au-delà de la cohabitation harmonieuse, les Éleveurs ont le souci d'appuyer des causes sociales qui touchent autant les gens de leurs communautés que leurs employés. Les saines habitudes de vie, l'alimentation, la sous-nutrition et la formation de la relève sont des causes phares pour lesquelles les Éleveurs s'engagent.

- Soutien aux causes locales grâce à des dons de viande à des banques alimentaires, à des fêtes gourmandes et des rentrées scolaires ou autres soutiens dans les communautés. Près de 85 000 dollars annuellement.
- Soutien à l'échelle provinciale d'une quinzaine d'organisations comme la Tablée des chefs, le Regroupement des cuisines collectives ou encore la Fondation de l'ITHQ. 50 000 dollars annuellement.
- Soutien aux implications sociales initiées par des employés et éleveurs tels que la Fondation Christian Vachon (Relais du Lac Memphrémagog) et le Relais pour la vie. 5 000 dollars annuellement.

REGARD SUR LA PERFORMANCE DU SECTEUR



De meilleures pratiques pour devenir de meilleurs employeurs

- Selon les données du Programme d'apprentissage en milieu de travail en production porcine, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, 66 ententes pour ouvrier ont été signées, sur une cible de 74. En date du 31 mars 2017, 60% de ces ententes ont mené à l'émission d'un certificat pour ouvrier en production porcine. Les données pour les années 2012, 2013 et 2014 étaient respectivement de 75, 67 et 30 certificats émis. Le défi de convertir les ententes signées en certificats de formation demeure donc.¹³
- Près des deux tiers des éleveurs organisent une activité d'accueil ou de formation initiale lors de l'embauche d'un nouvel employé. Toutefois, la formalisation des conditions de travail par écrit demeure une pratique encore peu répandue chez les éleveurs puisque seulement le quart des employeurs remettent un contrat écrit ou un guide de l'employé lors d'une embauche. Cette pratique facilite pourtant la communication des conditions de travail et clarifie les attentes mutuelles.
- Selon les résultats de l'enquête, pour la moitié des répondants, le producteur a établi une procédure à suivre claire et connue de tous en cas d'accident, et au moins un travailleur (y compris l'éleveur) présent à la ferme a suivi une formation en santé et sécurité au travail et en secourisme.

¹³
AGRIcarrières (Comité sectoriel de main-d'œuvre
de la production agricole)

Bon an mal an, la ferme Saniben, de Saint-François de la Rivière-du-Sud, accueille quatre employés en provenance du Guatemala. L'employeur a ainsi fait traduire son manuel de l'employé en espagnol afin de mobiliser son équipe temporaire et ainsi s'assurer de sa productivité et de sa compréhension des bonnes pratiques d'élevage.

- Ainsi, en 2016, seule une minorité de répondants (2 %) restent inactifs à ce chapitre, pourcentage bien inférieur à celui de 2012 (11 %).
- Soulignons les efforts en matière d'activités de prévention en santé et sécurité. Ce sont désormais 41 % des producteurs qui sont actifs dans ce domaine.
- 91 % des éleveurs sondés déclarent offrir au moins une mesure de conciliation travail-famille (p. ex. : flexibilité des horaires, bonification du congé parental).
- L'indexation salariale, qui permet de maintenir le niveau de vie des travailleurs, est aussi une pratique qui s'est répandue chez les éleveurs puisque la proportion de ceux indexant annuellement le salaire de leurs employés de plus de 2 % étant passée de 22 % en 2012 à 46 % en 2016.
- Le recours à la main-d'œuvre migrante est un phénomène en croissance. Bien que celle-ci soit embauchée de manière encore marginale dans le secteur, il convient de documenter leurs conditions de travail. À ce titre, en 2016, 59 % des producteurs ayant embauché des travailleurs migrants avaient mis en place plus d'une mesure favorisant leur intégration.

Des pratiques qui mettent l'accent sur le bon voisinage

Le secteur porcin est en mode solution et poursuit la mise en place de bonnes pratiques en matière de cohabitation harmonieuse. Si une amélioration est à noter, certains gestes pourraient devenir encore plus systématiques chez les éleveurs.

- Limitations des odeurs au bâtiment et aux structures d'entreposage :
 - Quatre producteurs sur cinq sont proactifs en la matière.
- Épandage du lisier :
 - 76 % (comparativement à 63 % en 2012) des éleveurs tiennent compte des conditions atmosphériques et des activités du voisinage avant l'épandage.
 - Notons que certains éleveurs incorporent le lisier immédiatement à l'épandage, et que le tiers le font dans un délai de moins de 24 heures après l'épandage. Sans être obligatoires, ces pratiques réduisent les émissions d'odeurs et les risques de désagréments pour le voisinage lorsque les terres concernées sont situées à proximité.
- Engagement des producteurs dans leur communauté :
 - 56 % rendent des services non rémunérés à des voisins (p. ex. : le déneigement et le prêt d'équipements lourds).
 - 82 % se sont engagés dans leur communauté (stagiaire, visites éducatives, engagement actif dans un organisme de sa municipalité ou région, dons à des organismes sans but lucratif).

**ENGAGEMENTS
POUR LA PÉRIODE
2017-2019**

- Contribuer à l'attrait du secteur pour assurer la relève de la main-d'œuvre (éleveurs, travailleurs, professionnels)
- Favoriser l'acceptabilité sociale du secteur
- Jouer un rôle actif dans le développement régional et le bien-être de la communauté

Objectifs	Cibles à atteindre au plus tard le 31 mars 2020
Accroître la notoriété du secteur porcin auprès de la relève (sur les fermes et au sein du réseau de professionnels)	
Encourager les éleveurs dans l'amélioration et la formalisation des conditions de travail offertes à leurs employés	Atteindre un taux de 35% des entreprises qui formalisent par écrit les conditions de travail de leurs employés
Stimuler l'adoption de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail à la ferme	
Favoriser la formation des éleveurs et travailleurs à des notions techniques et de gestion	Atteindre un taux de 60% des entreprises qui offrent de la formation à leurs employés
Favoriser le dialogue avec les communautés pour assurer une cohabitation harmonieuse	
Encourager l'adoption des pratiques permettant d'atténuer les odeurs	
Contribuer à accroître et pérenniser l'accès des populations défavorisées à une source de protéines de qualité et promouvoir les saines habitudes alimentaires	Verser 20 000\$ en 2017 puis 25 000\$ par an pendant cinq ans (jusqu'en 2022) au réseau des Banques alimentaires du Québec

